



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Quarante et unième session

DOCUMENTS OFFICIELS

Mercredi 6 juillet 1966

à 10 h 40

PALAIS DES NATIONS, GENÈVE

SOMMAIRE

Pages

Points 2, 3, 4, 5, 7, 8, 10 et 17 de l'ordre du jour:

Débat général (*suite*)

Orateurs:

M. Eklund (AIEA)	15
Lord Caradon (Royaume-Uni)	16
M. Goldberg (Etats-Unis d'Amérique)	18

Président : M. T. BOUATTOURA (Algérie).

Présents :

Les représentants des Etats suivants : Algérie, Cameroun, Canada, Chili, Dahomey, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, France, Gabon, Grèce, Inde, Irak, Iran, Luxembourg, Maroc, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sierra Leone, Suède, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Venezuela.

Les observateurs des Etats Membres suivants : Australie, Bulgarie, Italie, Japon, Norvège, Tunisie.

Les observateurs des Etats non membres suivants : République fédérale d'Allemagne, Saint-Siège, Suisse.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes : Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Fonds monétaire international, Organisation mondiale de la santé, Union postale universelle, Union internationale des télécommunications, Organisation météorologique mondiale, Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime.

Le représentant de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

POINTS 2, 3, 4, 5, 7, 8, 10 ET 17 DE L'ORDRE DU JOUR

Tendances économiques mondiales (E/4053 et additifs, E/4152, E/4187 et additifs, E/4221, E/4224 et Add.1; E/ECE/613; E/CN.12/752 et Add.1 et 2, E/CN.12/754; E/CN.14/345)

Examen général du développement, de la coordination et de la concentration de l'ensemble des programmes et activités de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique dans les domaines économique et social et dans celui des droits de l'homme (E/4182 et Add.1, E/4183, E/4185/Rev.1 et Rev.1/Add.1, E/4188 et Add.1, E/4190, E/4191 et Corr.1 et 2, E/4193, E/4195 et Add.1, E/4197 et Add.1 et 2, E/4198 et

Add.1, E/4199 et Add.1, E/4202, E/4205, E/4209, E/4215 et Corr.1)

Examen et réévaluation du rôle et des fonctions du Conseil (E/4216)

Décennie des Nations Unies pour le développement (E/4196 et Add.1 à 3)

Planification et projections économiques (E/4046/Rev.1, E/4207 et Add.1 ; E/ECE/493/Add.1)

Financement du développement économique

a) Courant international de capitaux et d'assistance (E/4170, E/4171 et Corr.2)

b) Moyens d'augmenter le courant international de capitaux privés (E/4189 et Corr.1 et 2)

Activités dans le domaine du développement industriel (E/4192 et Add.1, E/4203, E/4229 et Add.1, E/4230)

Progrès social

a) Rapport de la Commission des questions sociales (E/4206 et Add.1 ; E/CN.5/401)

b) Rapport sur la situation sociale dans le monde (E/CN.5/402 et Add.1 et 2 ; E/L.1125)

c) Rapport sur un programme de recherche et de formation en liaison avec des projets de développement régional (E/4228 ; E/CN.5/403)

DÉBAT GÉNÉRAL (*suite*)

1. M. EKLUND (Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique), présentant le rapport de l'AIEA (E/4183), souligne que la science et la technique modernes permettent aux pays en voie de développement de franchir rapidement les étapes du progrès que les nations plus anciennes ont mis, elles, des siècles à franchir. Pour aider les pays en voie de développement, il faut avant tout former un noyau de techniciens et d'hommes de science, mais il faut aussi que ceux-ci aient, dans leurs pays respectifs, les moyens matériels et financiers d'accomplir leur tâche, et l'on sait que trop souvent le domaine scientifique se voit alloué une maigre part dans la répartition des crédits.

2. M. Eklund n'insistera pas sur l'extraordinaire développement qu'a pris, au cours des dernières années, l'utilisation de l'énergie atomique pour la production d'énergie électrique. Il veut surtout exposer comment la science atomique peut contribuer à résoudre, à la longue, le problème qui est peut-être le plus grave du temps, à savoir la production d'une quantité de denrées alimentaires suffisante pour nourrir la population du monde, qui ne cesse d'augmenter. Il explique comment les techniques nucléaires peuvent aider les agriculteurs à utiliser plus efficacement les engrangements et comment, au cours des dernières années, l'AIEA et

la FAO ont entrepris conjointement dans l'Asie du Sud-Est et en Amérique latine une série d'expériences visant à déterminer, au moyen des radio-isotopes, la meilleure façon et le meilleur moment d'utiliser les engrains pour la culture du riz et du maïs.

3. Personne n'ignore qu'une grande partie de la production mondiale de denrées alimentaires est détruite ou endommagée par des insectes et des bactéries. Un projet du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), mis en œuvre en Turquie, a permis à l'AIEA de construire, dans un pays en voie de développement, la première installation pilote de désinsectisation des céréales par irradiation. On a également entrepris, dans six pays d'Amérique centrale, l'exécution d'un projet de destruction de la mouche méditerranéenne des fruits. Les travaux relatifs à l'irradiation des denrées alimentaires, qui s'est révélée la seule méthode vraiment efficace de conservation des produits alimentaires, intéressent également les pays en voie de développement, car cette méthode facilitera l'acheminement vers de nouveaux marchés de denrées alimentaires tropicales périssables.

4. L'application des méthodes nucléaires à l'exploitation des eaux souterraines a également beaucoup d'importance pour de nombreux pays en voie de développement. L'AIEA a appliqué ces techniques en Jordanie, en Grèce, au Kenya et à la Jamaïque, pour détecter les nappes phréatiques et mesurer les taux de recharge de ces nappes.

5. La question de la coordination, qui préoccupe au premier chef le Conseil, présente pour l'AIEA une importance d'autant plus grande que la plupart des problèmes dont elle doit s'occuper nécessitent, pour leur solution, l'action concertée de plusieurs organisations. Un excellent exemple de coopération est donné par la Division mixte FAO/AIEA de l'énergie atomique dans l'agriculture, qui est arrivée au bout de sa période d'essai de deux ans. Cette expérience s'étant révélée fructueuse, on envisage de donner à cette Division mixte un statut permanent.

6. L'ensemble des organismes reliés aux Nations Unies offre une somme considérable de compétences techniques et d'expérience, mais on est parfois découragé par la complexité du système dont chaque organisation est un rouage. C'est pourquoi M. Eklund joint sa voix à celle de tous ceux qui demandent que des mesures soient prises pour simplifier le mécanisme et les procédures actuels afin d'assurer l'utilisation plus complète et plus efficace des ressources disponibles.

7. Lord CARADON (Royaume-Uni) souligne l'importance du rôle du Conseil devant la nécessité croissante d'une action internationale pour faire face aux dangers qui menacent toutes les nations. La survie du monde ne dépend pas seulement d'un équilibre dans la terreur mais toujours davantage de l'entente et de la coopération internationales. Tout en constatant l'échec des efforts visant à rendre cette action plus efficace, il faut noter que, durant les vingt dernières années, l'ONU a réussi à arrêter ou à limiter des conflits. Tel a été le cas, par exemple, au Congo, au Cachemire et à Chypre. Mais trop de barrières constitutionnelles, financières et

politiques entravent encore le progrès de l'action internationale. Cependant, le Conseil devrait les surmonter plus aisément. Les anciennes divisions et les nouveaux différends qui s'opposent aux efforts en vue de sauvegarder la paix ne devraient pas entraver le progrès social et économique. Au Conseil, les possibilités sont illimitées car les obstacles ne sont ni idéologiques, ni raciaux, ni politiques.

8. Le rapport du Secrétaire général intitulé « A mi-chemin dans la Décennie des Nations Unies pour le développement »¹, dont le Conseil était saisi à sa trente-neuvième session, a révélé l'étendue des problèmes et des difficultés devant lesquelles le Conseil se trouve. Une légère amélioration s'est produite au cours des dix-huit mois écoulés. L'aide aux pays en voie de développement a dépassé 6 milliards de dollars par an. Les investissements dans ces pays ainsi que leurs propres réserves ont augmenté. Cependant, la situation reste extrêmement grave, et si elle ne s'améliore pas durant la deuxième partie de la Décennie du développement, le revenu moyen par habitant dans les pays en voie de développement risque de ne pas augmenter de plus d'un cinquième, alors que dans les pays développés il augmentera d'un tiers. De sorte que, si l'écart entre riches et pauvres diminue — du moins l'espère-t-on — à l'intérieur d'un même pays, il s'accroît entre les pays. Le poids de la dette des pays en voie de développement augmente, et le Président de la BIRD a rappelé que la dette internationale des pays à faible revenu est passée en moins de dix ans de 10 à 33 milliards de dollars. Le taux d'accroissement de la population fait échec à tous les efforts visant à réduire l'écart entre riches et pauvres. Chacun reconnaît ces faits mais on ne semble guère s'en alarmer, à en juger par l'insuffisance des progrès pratiques de l'action bilatérale et multilatérale, en comparaison de l'étendue et de l'urgence des besoins. Lord Caradon rappelle l'intervention de M. Myrdal à la Conférence de la FAO en novembre 1965, qui a souligné que tous les fonds consacrés jusqu'à présent au développement des pays sous-développés n'ont permis de faire qu'une légère brèche dans la misère du monde et qu'une catastrophe mondiale est prévisible, non pas dans un lointain avenir, mais au cours de la présente décennie et de la décennie suivante. Ceux qui cèdent à l'apathie croissante se trompent eux-mêmes comme ils trompent autrui. Le Conseil devrait songer à une campagne mondiale tendant à secouer cette apathie et envisager chacune de ses décisions et recommandations sous l'angle de leur application pratique à brève échéance. Le Conseil et ses organes ne peuvent être utiles que si les programmes qu'ils élaborent ont un caractère pratique et s'ils aident plutôt qu'ils n'entravent l'action de ceux qui sont chargés de les exécuter. Lord Caradon sait par expérience combien il est décourageant pour les agents d'exécution de voir surgir des complications, des confusions et même des concurrences entre les autorités supérieures et de constater que les maigres fonds disponibles sont dissipés dans des débats théoriques.

¹ *Documents officiels du Conseil économique et social, trente-neuvième session, Annexes, point 2 de l'ordre du jour, document E/4071.*

9. D'autre part, il convient de se rappeler que la notion d'aide internationale en faveur du développement est relativement récente. La Charte des Nations Unies n'a que 21 ans d'existence et il ne faut pas en attendre trop, trop tôt. La reconnaissance d'une responsabilité gouvernementale à l'égard du développement des peuples plus pauvres est assez nouvelle. Le Royaume-Uni fut un pionnier en ce domaine, puisque le *Colonial Development and Welfare Act* a été adopté il y a 40 ans. Depuis, le Royaume-Uni a fourni près de 3 milliards de dollars aux territoires qui relevaient de lui. Toutefois, les efforts internationaux ne datent que d'une vingtaine d'années, avec la création de la BIRD, à Bretton Woods. La deuxième initiative a été la création du PNUD. Lord Caradon rend hommage à l'action internationale de la BIRD et de ses filiales, ainsi qu'à celle des institutions spécialisées. Les prêts de la Banque totalisent plus de 8 milliards de dollars et l'Association internationale de développement (AID) dispose actuellement de 250 millions de dollars par an pour trois ans à compter de novembre 1965. La Banque et ses filiales se sont acquis le respect et la confiance des pays en voie de développement, non seulement par la judicieuse répartition des fonds qu'elles gèrent mais aussi par les conseils et l'aide qu'elles prodiguent. Leurs efforts seront complétés par ceux des banques régionales, notamment la Banque asiatique de développement, à laquelle un montant de plus d'un milliard de dollars a déjà été promis.

10. Par ailleurs, l'expérience satisfaisante du Programme élargi d'assistance technique et du Fonds spécial a abouti à la création récente du PNUD. L'assistance fournie par le Programme élargi durant les cinq premières années de la Décennie du développement a atteint près de 200 millions de dollars, alors qu'elle n'avait été que de 126 millions au cours des cinq années précédentes. Le nombre d'experts des Nations Unies au titre de ce programme est passé de 2 000 environ en 1960 à 5 600 en 1965, et celui des bourses de formation de 2 000 à près de 2 500. Le Royaume-Uni a joué un rôle majeur dans ce domaine ; à la fin de 1965, près de 18 000 experts et volontaires britanniques servaient à l'étranger, dont 730 au titre des programmes d'assistance technique de l'ONU et des institutions spécialisées. Les résultats de l'action du Fonds spécial sont également spectaculaires. D'environ 10 millions de dollars en 1961, ses dépenses sont passées à plus de 70 millions en 1965, et les contributions actuelles au PNUD atteignent plus de 150 millions de dollars par an. Trente millions de dollars pour les projets de préinvestissement du Fonds spécial ont entraîné plus d'un milliard de dollars d'investissements.

11. Mais la contribution du groupe de la Banque et celle du PNUD ne sauraient se mesurer en chiffres. En effet, ces deux initiatives ont permis de mobiliser l'expérience et les connaissances techniques à l'échelle mondiale. On a créé un service d'administrateurs et d'experts internationaux qui collaborent étroitement avec les institutions spécialisées. L'Assemblée générale des Nations Unies et la Conférence de la FAO ont développé les activités du Programme alimentaire mondial, auquel le Gouvernement du Royaume-Uni a promis une contribution de 6 200 000 dollars. Lord Caradon salue la

création de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (UNCTAD) et estime qu'un plan fondé sur la recommandation A.IV.18 de l'Acte final de la première Conférence² relative aux mesures financières supplémentaires jouerait un rôle essentiel dans la protection des pays en voie de développement contre les fluctuations de leurs recettes d'exportation. Il regrette que, durant les dernières semaines, les négociations sur le cacao n'aient pu aboutir à un accord, mais il espère qu'une entente pourra finalement être réalisée. Il se déclare heureux de la création de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel. Le Royaume-Uni a beaucoup contribué à son établissement et estime qu'elle jouera un rôle des plus utiles dans le financement de services industriels spéciaux en étroite coopération avec tous les intéressés et en particulier avec le PNUD.

12. Le Conseil doit toujours se préoccuper d'assurer une coordination efficace entre les différents organes et organisations. Le Comité administratif de coordination et le Comité spécial de coordination ainsi que le Comité *ad hoc* d'experts chargé d'examiner les finances de l'ONU et des institutions spécialisées apportent une aide précieuse dans ce domaine. Les ressources disponibles étant manifestement insuffisantes pour faire face à toutes les exigences du développement mondial, il importe que tous les pays, donateurs et bénéficiaires, sachent que ces fonds sont employés au mieux en vue d'obtenir des résultats pratiques. Les ressources au service de la coopération internationale, qui devraient bientôt atteindre 7 milliards de dollars par an, sont loin d'être négligeables. Les dépenses des organisations multilatérales en faveur des pays en voie de développement sont passées de 400 millions de dollars en 1959 à plus d'un milliard en 1965. Par conséquent, s'il faut se garder d'un optimisme exagéré, on peut prétendre à juste titre que le développement international est désormais amorcé. L'expérience des deux dernières décennies a ouvert la voie. Reste à savoir si l'on peut progresser avec l'énergie et au rythme nécessaires.

13. Lord Caradon insiste sur l'importance de la question démographique, qui prime toutes autres considérations. C'est là un domaine où les Nations Unies devraient jouer un rôle préminent avant qu'il ne soit trop tard. Jusqu'à présent, leur action dans ce domaine a été nettement insuffisante, comme le Secrétaire général l'a reconnu. De 1960 à 1970, la population mondiale doit augmenter de 600 millions, dont 85 % pour les pays en voie de développement, et le rythme d'accroissement de la population urbaine de ces pays est double ou triple du taux d'accroissement national. Cependant, la résolution 1084 (XXXIX) du Conseil et les résultats du deuxième Congrès mondial de la population, tenu à Belgrade en 1965, sont encourageants, de même que la mission consultative des Nations Unies sur la planification familiale en Inde, qui offre un exemple de l'assistance pratique que peuvent fournir les Nations Unies et, par leur entremise, les pays développés, en faveur des pays en voie de développement. Seuls, les efforts combinés d'organismes privés, nationaux et internationaux peu-

vent permettre de résoudre des problèmes d'une telle ampleur, et il importe qu'à l'avenir l'action internationale précède, au lieu de suivre, les efforts des organismes privés et nationaux.

14. Lord Caradon regrette de constater que dans le domaine des droits de l'homme et du développement social les déclarations de principe ne sont guère suivies de progrès dans la pratique. Aussi espère-t-il que l'Année internationale des droits de l'homme, en 1968, fournira l'occasion de lancer de nouvelles idées et de prendre de nouvelles mesures. Il confirme l'invitation d'organiser en 1968 au Royaume-Uni un cycle d'étude sur la liberté d'association. Il appuie la proposition de la Commission des questions sociales de concentrer ses efforts sur les problèmes de développement social et se félicite de l'étude entreprise par la Commission des droits de l'homme sur la proposition relative à la désignation d'un haut commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Il condamne *l'apartheid* et toute tentative de domination permanente d'un pays, d'une race ou d'un parti sur un autre. Il marque sa réprobation pour toute forme de discrimination ou d'oppression et constate que ce sont là des maux qui peuvent sévir partout. Les droits de l'homme sont interdépendants et tous doivent être protégés. Tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme doivent être respectés, et le Royaume-Uni appuie toute proposition pratique tendant à leur donner effet.

15. Comme il l'a déjà dit à la trente-neuvième session (1369^e séance), l'appui que le Royaume-Uni apporte aux Nations Unies constitue la pierre angulaire de sa politique étrangère. Aussi le Royaume-Uni dirige-t-il tous ses efforts dans ce sens : il a toujours payé rapidement ses contributions et il a versé ou promis plus de 12 millions de dollars en faveur de l'opération des Nations Unies pour le maintien de la paix à Chypre. Il a aussi versé une contribution volontaire et sans conditions de 10 millions de dollars pour aider l'ONU à sortir de ses difficultés financières, et les contributions du Royaume-Uni aux diverses organisations multilatérales ont augmenté de plus de 10 millions de dollars depuis 1963/64. Le Royaume-Uni a notamment augmenté ses contributions au Fonds spécial, au Programme élargi d'assistance technique, au FISE et au programme du Haut Commissaire pour les réfugiés. En dépit de ses propres difficultés financières et économiques, le programme d'aide du Royaume-Uni est allé se développant et atteindra 225 millions de livres sterling en 1966/67. La création en 1964 d'un Ministère du développement des pays d'outre-mer montre la priorité élevée que le Gouvernement britannique accorde au développement de ces pays. Il espère que l'Association internationale de développement pourra étendre ses activités. Avec le Gouvernement suédois, le Gouvernement britannique a pris l'initiative de proposer des mesures financières supplémentaires et il a instauré un système de prêts sans intérêts pour contribuer à résoudre le problème de la dette. Il a décidé de maintenir son aide aux Gouvernements de la Tanzanie et du Ghana lorsque ceux-ci ont rompu leurs relations diplomatiques avec lui, estimant que l'aide au déve-

loppelement ne doit pas être un instrument politique. Il s'engage à continuer à soutenir l'action des Nations Unies en faveur du progrès économique et social et à accroître son appui dans la mesure du possible, persuadé, comme le Secrétaire général, qu'une division du monde entre les anciens pays riches et les nouveaux pays pauvres serait encore plus dangereuse et plus explosive que les anciennes divergences religieuses ou idéologiques. Il espère que le Conseil déploiera tous ses efforts en vue de réduire l'écart entre ces pays pour faire de l'action et de la coopération internationales une réalité.

16. M. GOLDBERG (Etats-Unis d'Amérique) déclare qu'il a toujours été profondément convaincu que la force et la stabilité d'une nation sont fonction de son développement économique et social, lequel, sur le plan international, est le seul fondement d'une paix réelle et durable.

17. Comme le disait l'an dernier M. Adlaï Stevenson en terminant l'allocution qu'il prononça devant le Conseil à la 1375^e séance et qui fut la dernière de sa vie, le véhicule spatial dans lequel voyagent les hommes « ne peut demeurer à moitié heureux et à moitié misérable, à moitié confiant et à moitié désespéré, à moitié asservi... et à moitié libre, en un temps où se produit une libération des ressources de la terre qui dépasse tout ce que l'on avait pu imaginer jusqu'ici. Aucun équipage ne saurait voyager en sécurité dans d'aussi grandes contradictions et, pour que l'humanité tout entière puisse survivre, il est indispensable de les résoudre ».

18. Résoudre ces contradictions est la tâche à laquelle le Conseil doit aujourd'hui s'attaquer. C'est précisément dans l'espoir de libérer les ressources de la terre au profit de l'humanité tout entière qu'en 1961 le Président Kennedy avait proposé de faire des années soixante la Décennie du développement. Au milieu de cette Décennie, on doit malheureusement reconnaître que les pays en voie de développement sont loin d'avoir atteint le taux de croissance annuel de revenu par habitant fixé en 1961 par l'Assemblée générale comme l'objectif à atteindre avant la fin de la Décennie. Trop souvent, le modeste accroissement réalisé a été englouti par la progression démographique. Chose encore plus déplorable, on constate que c'est dans les pays les moins développés que le taux de croissance a été le plus faible. Le revenu par habitant dans les pays peu développés est en moyenne de 120 dollars par an et, si l'on s'en tient aux efforts actuels, ce revenu n'atteindra dans ces pays que 170 dollars à la fin du siècle. Il n'y a donc d'autre voie que d'intensifier les efforts et de se montrer plus résolu que jamais à secouer le joug de la misère humaine.

19. S'il convient d'apprécier sans complaisance les résultats de la Décennie, il ne faut pas cependant se montrer injuste et sous-estimer les nouvelles initiatives prises tant au sein de l'Organisation des Nations Unies que hors de celle-ci, pour progresser vers les objectifs fixés pour la Décennie, infuser une force nouvelle à l'ensemble des organisations faisant partie du système des Nations Unies et regarder vers de nouveaux horizons. Ces initiatives ont permis, pendant les cinq premières années de la Décennie, de combiner les deux grands organismes d'assistance au développement des

Nations Unies en un seul programme de développement élargi et renforcé, de fonder l'UNCTAD, d'élargir encore les ressources de la BIRD et de l'AID, d'instaurer un Programme alimentaire mondial dont on attend beaucoup, d'organiser l'Institut de formation et de recherche, de créer l'Organisation pour le développement industriel, de mettre en place des banques régionales de développement en Afrique et en Asie, d'instaurer l'Alliance pour le progrès dans une des principales régions sous-développées du monde, et de former, au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Comité d'aide au développement.

20. Malgré tout, force est de reconnaître que bon nombre des objectifs que l'on s'était fixés semblent toujours aussi lointains. Le moment est peut-être venu de faire une sorte d'examen de conscience et de chercher, non pas ce que d'autres pourraient faire, mais ce que chaque pays peut faire pour obtenir de meilleurs résultats. Il faudrait que pays développés et pays peu développés — quelle que soit leur idéologie — essayent de comprendre leurs problèmes respectifs. Par exemple, il est compréhensible que de nombreux pays en voie de développement pensent que les Etats-Unis devraient faire plus qu'ils ne font. Mais, de leur côté, ces pays devraient essayer de comprendre dans quelle perspective le peuple américain situe la question de l'aide à l'étranger.

21. Pendant les 21 dernières années, les Etats-Unis ont déversé pour leurs programmes d'aide à l'étranger plus de 50 milliards de dollars, dont environ 120 pays ont bénéficié. Le plan Marshall a été offert à tous, sans distinction d'idéologie ; si certains pays en ont refusé les avantages, cela ne résultait pas d'une décision des Etats-Unis. Le peuple américain est conscient de la nécessité d'aider les pays en voie de développement à atteindre aussi rapidement que possible le stade de croissance qui les rendra économiquement autonomes, et cela non seulement parce qu'il estime de son devoir d'aider l'humanité à vaincre la misère, mais aussi parce qu'il est convaincu que c'est là une condition nécessaire au maintien de la paix dans le monde. Tous les présidents des Etats-Unis, depuis la seconde guerre mondiale, n'ont cessé de proclamer la nécessité de continuer l'aide à l'étranger. L'opinion publique américaine a toujours soutenu les efforts des pouvoirs publics ou les initiatives privées en vue d'aider d'autres pays à édifier leur propre prospérité, et le représentant des Etats-Unis est certain qu'elle continuera à le faire même si d'autres devoirs, tels que la lutte contre la pauvreté aux Etats-Unis mêmes et les nécessités de la défense font peser de lourdes charges sur les finances du pays. Le Gouvernement des Etats-Unis est persuadé que le pays sera capable de faire face à tous les besoins légitimes, tant sur le plan national que sur le plan international. On ne peut donc douter du profond désir des Etats-Unis de continuer à aider les pays en voie de développement, mais il convient aussi de se demander s'il suffit pour cela d'augmenter l'assistance financière et si l'aide fournie est utilisée aussi efficacement qu'on peut le souhaiter. C'est à cette question que le Congrès essaie de répondre lorsqu'il soumet toute demande

d'aide supplémentaire à un examen attentif et approfondi. Mais la meilleure réponse, ce sont les pays en voie de développement eux-mêmes qui la donnent en se montrant ardents à la tâche et déterminés à prendre toutes les mesures nécessaires pour donner à l'aide extérieure le maximum d'efficacité.

22. Si le peuple américain pense parfois que les pays en voie de développement attendent trop de lui, il est probable que, de leur côté, ces pays pensent de même lorsque les autres s'impatientent de la lenteur de leur progrès. Eux-mêmes partagent d'ailleurs cette impatience, car tous sont persuadés qu'en fin de compte l'auto-assistance est l'aide la plus efficace. C'est pourquoi M. Goldberg estime que si l'on procède, au cours de la présente session, à une réévaluation des attitudes des uns et des autres pour aboutir à une meilleure compréhension mutuelle et si l'on met l'accent sur ce qui unit les pays en oubliant ce qui les divise, le Conseil ouvrira un nouveau et fécond chapitre de l'histoire de la Décennie du développement.

23. Tous les membres du Conseil reconnaissent que l'aide au développement, en quantité suffisante et à des conditions appropriées, doit continuer à être la préoccupation dominante de la communauté mondiale. Parallèlement, de nouveaux efforts doivent être faits en vue d'élargir les débouchés des exportations des pays en voie de développement. L'occasion va être donnée, en 1966, à 68 pays membres du GATT de réduire les obstacles au commerce international, et notamment aux échanges qui sont d'un intérêt particulier pour les exportations des pays peu développés. Mais les négociations de la « série Kennedy » ne doivent être qu'un pas, important sans doute, dans la voie d'une libéralisation des échanges internationaux. Il faut également poursuivre les efforts actuellement déployés pour stabiliser les marchés des produits primaires exportés par les pays en voie de développement. Les pays producteurs et consommateurs de cacao se sont réunis récemment à New York pour tenter de conclure un accord, qui aurait grandement contribué au développement économique des pays producteurs. Malheureusement, en dépit des efforts acharnés déployés pour parvenir à cette fin, la Conférence sur le cacao n'a pas pu atteindre son objectif. Les Etats-Unis espèrent néanmoins qu'à la suite de nouvelles négociations officieuses auxquelles ils participent, il sera possible de parvenir à un accord avant la fin de l'année. L'une des conditions essentielles du développement économique général est la croissance et la stabilité économiques des pays industriels du monde. Or, pour que ceux-ci restent prospères, il faut tenir compte aussi bien des problèmes qu'ils ont à résoudre que des progrès qu'ils ont accomplis, car ces problèmes ne concernent pas seulement les pays industriels, mais aussi les pays en voie de développement.

24. M. Goldberg fait ensuite un tableau de l'expansion économique de son pays. De 1961 à 1965, la production réelle des Etats-Unis a augmenté en moyenne de 4,5 % par an, tandis que le taux de chômage est tombé au-dessous de 4 % de la population active. Quant au produit national brut des Etats-Unis, il s'élève aujourd'hui à 713,9 milliards de dollars, alors qu'il n'était que de 58,5 milliards en 1932.

25. La croissance économique des Etats-Unis a été rendue possible par l'application d'une politique économique lucide, alliée à l'attitude progressiste dont ont fait preuve les travailleurs et la direction des entreprises. Il ne faut pas sous-estimer les aspects positifs du système de la libre entreprise. Dans le contexte économique d'aujourd'hui, les Etats-Unis ont à faire face à la fois à de nouveaux problèmes et à de nouvelles possibilités. Ils ont conscience que, pour maintenir les gains acquis, il est nécessaire d'assurer la stabilité des prix et le plein emploi, sans inflation, dans une économie dynamique. Leur objectif à long terme est donc de maintenir un taux de croissance annuel qui ne soit pas inférieur à 4 %. Les Etats-Unis continueront à s'efforcer, d'autre part, d'assurer l'équilibre de leur balance des paiements et chercheront à améliorer le système monétaire international afin qu'il facilite une croissance régulière et ordonnée de l'économie mondiale. Les Etats-Unis se rendent compte qu'ils ont le devoir d'employer leur puissance économique pour lutter contre la pauvreté, la discrimination à l'égard des minorités et les nombreux problèmes sociaux qui se posent dans une économie en voie d'expansion et dans une société urbanisée. Ils n'ont peut-être pas toujours été, dans le passé, à la hauteur de leur héritage constitutionnel d'égalité pour tous. Mais depuis quelques années, ils ont réalisé de grands progrès à cet égard et, s'ils n'ont pas encore trouvé remède à tous leurs maux, ils sont sur la bonne voie.

26. La préoccupation dominante de la communauté internationale doit être la fourniture d'une assistance adéquate en vue du développement économique. Mais il faut rechercher et trouver les moyens de satisfaire les besoins des pays en voie de développement sans compromettre davantage l'équilibre du système monétaire. Bien qu'une grande partie de l'aide qu'ils apportent aux pays en voie de développement fasse l'objet d'accords bilatéraux, les Etats-Unis reconnaissent qu'il est souhaitable d'accroître l'assistance financière fournie aux pays en voie de développement en vertu d'accords internationaux par des institutions telles que la BIRD, l'AID et les banques régionales de développement. Ils reconnaissent également qu'en raison des problèmes que pose actuellement aux pays en voie de développement l'équilibre de leur balance des paiements, une assistance consentie à des conditions libérales, comme celle que fournit l'AID, leur est nécessaire. Les Etats-Unis sont donc partisans d'un accroissement des ressources de cette institution. D'autre part, reconnaissant l'intérêt des projets de préinvestissements, ils continueront à donner leur appui sans réserve au nouveau Programme des Nations Unies pour le développement, sur lequel reposent tant d'espoirs.

27. Le développement économique de demain n'a toutefois guère de sens pour ceux qui souffrent aujourd'hui de la faim. Le problème crucial de l'alimentation mondiale est l'un des plus pressants à l'ordre du jour de l'humanité. Le taux d'augmentation de la production alimentaire mondiale est dépassé par celui de l'accroissement démographique. De nombreux pays voudront

sans doute prendre des mesures pour ralentir le taux d'accroissement démographique à l'aide de programmes de planification familiale. L'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ont un rôle important à jouer dans ce domaine. En attendant, il s'agit d'assurer à la population actuelle une alimentation adéquate. En 1985, le déficit alimentaire ne pourra plus être comblé par les exportations des pays de production excédentaire, et une forte proportion de la population mondiale souffrira de la faim si des mesures ne sont pas prises dès maintenant. Les Etats-Unis, qui sont les plus gros exportateurs de produits alimentaires, ont puisé largement dans leurs excédents pour répondre aux besoins des pays importateurs et ils ont dû, pour maintenir leurs stocks à un niveau minimum suffisant, accroître les superficies cultivées en blé. Toutefois, une simple aide alimentaire ne suffira pas à résoudre le problème. Une solution durable de ce problème ne pourra être trouvée que si les pays déficitaires modernisent leur agriculture et augmentent leur production agricole. A cet effet, les Etats-Unis sont prêts à mettre à la disposition de ces pays leurs connaissances techniques et leur expérience. Ils sont également prêts à se joindre à d'autres pays pour appuyer des programmes d'investissement dans le domaine agricole. Ils sont disposés à prendre part à un nouvel effort multilatéral et, à cette fin, ont invité le Comité d'aide au développement de l'OCDE à se réunir à Washington.

28. Cependant, le progrès économique et l'accroissement de la production agricole ne suffisent pas à assurer une vie digne à tous ceux qui sont soumis quotidiennement à l'inégalité et à la discrimination. Tant que ces maux persisteront, aucun homme ne pourra trouver de sujet de satisfaction dans les progrès accomplis par la société à laquelle il appartient. Aussi la délégation des Etats-Unis est-elle heureuse d'annoncer que son gouvernement signera prochainement la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 1965. Aussi importante soit-elle, l'élimination de la discrimination n'est cependant qu'un aspect de la question des droits de l'homme. A cet égard, la délégation des Etats-Unis se félicite que la Commission des droits de l'homme ait décidé de charger un groupe de travail d'étudier la proposition de Costa Rica visant à nommer un haut commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Elle attend beaucoup aussi de la conférence internationale des droits de l'homme qui doit se tenir en 1968, sur l'initiative de la Jamaïque.

29. En terminant, M. Goldberg souligne qu'un monde dans lequel sera respectée la dignité de l'homme et qui offrira des possibilités égales à tous n'est pas encore pour demain. Mais le Conseil n'a pas de temps à perdre. Il doit se mettre à l'ouvrage dès la présente session. Ainsi contribuera-t-il à assurer la paix équitable et durable qui est le seul espoir devant les ennemis communs de l'humanité.

La séance est levée à 12 h 35.